

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 1.04

Date d'émission 21-nov.-2014

Date de révision 07-juin-2022

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Sure Klean® Weather Seal Natural Stone Treatment

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 40057  
**N° ID/ONU** UN1866

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Réservé aux utilisateurs professionnels.  
**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### Numéros de téléphone d'urgence

**8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday** 785-865-4200  
**NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)** 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### Avertissement

#### Mentions de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide et vapeurs inflammables



**Aspect** transparent

**État physique** liquide

**Odeur** Mild Pétrole

#### Conseils de prudence - Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / and / antidéflagrant  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

##### autres informations

• Peut être nocif en cas contact avec la peau

• Cause une légère irritation cutanée

10 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Heavy Alkylate Naphtha (petroleum)	64741-65-7	60 - 100	*
Isobutyl triethoxysilane	17980-47-1	1 - 5	*
Ethyl Silicate	78-10-4	1 - 5	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

### 4. Premiers soins

#### PREMIERS SOINS

##### Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise. En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

##### Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

##### Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Appeler un médecin.

##### Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins** Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Irritant cutané léger. Peut être nocif en cas contact avec la peau.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

**Dangers particuliers associés au produit chimique**

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Utiliser des outils antiétincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**7. Manutention et stockage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact

avec la peau, les yeux ou les vêtements.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles** Incompatible avec les agents oxydants.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Ethyl Silicate 78-10-4	TWA: 10 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 850 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 85 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 700 ppm TWA: 10 ppm TWA: 85 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Mild Pétrole
<b>Aspect</b>	transparent	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	Faible jaune		

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>pH</b>	Sans objet	Sans objet
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-30 °C / -22 °F	

<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible	ASTM D 3278
<b>Point d'éclair</b>	48 °C / 118 °F	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>densité</b>	0.784	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	négligeable	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet	
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet	

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Unidentified organic compounds. silicon dioxide. Formaldéhyde.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Irritant cutané léger
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Peut être nocif en cas contact avec la peau. Cause une légère irritation cutanée.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Heavy Alkylate Naphtha (petroleum) 64741-65-7	> 7000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.04 mg/L ( Rat ) 4 h
Isobutyl triethoxysilane 17980-47-1	> 5000 mg/kg ( Rat )		> 13750 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Ethyl Silicate 78-10-4	= 6270 mg/kg ( Rat )	= 5878 mg/kg ( Rabbit )	< 1837 ppm ( Rat ) 4 h

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut être nocif en cas contact avec la peau. Cause une légère irritation cutanée.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.  
**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.  
**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

**Toxicité aiguë inconnue** 10 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue  
**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .**  
**ETAmél (orale)** 6737 mg/kg  
**ETAmél (cutané)** 2101 mg/kg mg/l  
**ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)** 107.5 mg/l  
**ETAmél (inhalation-vapeur)** 1120.3 mg/l

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Heavy Alkylate Naphtha (petroleum) 64741-65-7	30000: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	-	-	2: 48 h Mysidopsis bahia mg/L LC50
Isobutyl triethoxysilane 17980-47-1	-	85: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static	-	-
Ethyl Silicate 78-10-4	-	245: 96 h Danio rerio mg/L LC50 semi-static	-	-

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant.
États-Unis - numéro de déchet EPA	D001

### 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

<b>DOT</b>	Non-Hazardous/Non-Regulated (Under 119 Gallons per container)
N° ID/ONU	UN1866
Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

<b>IATA</b>	
N° ID/ONU	UN1866
Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

<b>IMDG</b>	
N° ID/ONU	UN1866
Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)

#### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

#### Règlements fédéraux aux États-Unis

##### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

##### SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé oui

Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ethyl Silicate 78-10-4	X	X	X

**16. Autres renseignements**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	

Préparée par Regulatory Department  
 Date d'émission 21-nov.-2014  
 Date de révision 07-juin-2022  
 Note de révision

Sections de la FS mises à jour 6 7 11

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**